

Communiqué par : Administration de la gestion de l'eau
1, Avenue du Rock'n'Roll / L-4361 Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 24 556 1
communication@eau.etat.lu
www.waasser.lu / www.emwelt.lu

L'Administration de la gestion de l'eau célèbre ses 20 ans avec un nouveau logo

À l'occasion de son 20^e anniversaire, l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) se dote d'un nouveau logo qui reflète son rôle de centre de référence sur l'eau au Luxembourg.

Les différentes nuances de bleu du logo symbolisent les divers domaines d'activité de l'AGE: eaux potables, eaux souterraines, eaux de surface, eaux usées, gestion des eaux pluviales et eaux de baignade.

Créée en 2004, l'AGE compte aujourd'hui près de 200 collaborateurs et collaboratrices qui œuvrent quotidiennement au service des citoyen.ne.s pour garantir une gestion durable de l'eau. L'eau étant la source de toute vie, elle constitue un bien et une ressource vitale. La gestion durable de l'eau est donc primordiale pour la protection de la nature, le développement économique, la préservation de la santé humaine, la sécurité de la population et, plus globalement, pour le bien-être de la société dans son ensemble.

Les missions de l'AGE sont étroitement liées à la directive-cadre sur l'eau qui a, entre autres, comme objectif de remettre toutes les masses d'eau européennes dans un bon état écologique et à éviter toute détérioration supplémentaire. Beaucoup d'efforts ont déjà été réalisés dans les domaines de la construction et de la rénovation de stations d'épuration, de la construction de bassins de rétention ainsi que de la renaturation et de la continuité écologique des cours d'eau. De plus, 48 zones de protection ont été définies autour des points de prélèvement d'eau potable.

Malgré ces efforts, la majorité de nos cours d'eau reste dans un état préoccupant, soulignant l'importance cruciale de la participation de tous les acteurs et toutes les actrices, publics ou privés, aux initiatives de l'AGE visant à continuer la mise en œuvre de son programme de remise en état naturel des rives et des cours d'eau.

De même, face au développement économique et démographique du Luxembourg, il est primordial de sécuriser l'approvisionnement en eau potable.

L'AGE a également pour mission principale la gestion des risques d'inondation afin de réduire les conséquences négatives pour les citoyen.ne.s, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique.

Avec le changement climatique, les défis restent de taille. Le Luxembourg sera de plus en plus exposé à des pluies diluviennes pouvant entraîner des inondations, comme cela a été le cas récemment.

En même temps, des périodes de canicule provoquant des sécheresses vont également se produire plus souvent. Les mesures de prévention et de protection mises en place par l'AGE, comme les renaturations de cours d'eau, contribueront à atténuer les effets inévitables du changement climatique et à augmenter la résilience de notre société face à ces événements météorologiques extrêmes.

Cependant, l'AGE ne peut relever seule les défis actuels et futurs qui impacteront toute notre société. Chacun.e est appelé.e à adopter un comportement responsable vis-à-vis de cette ressource, à la fois abondante mais rare. L'eau est une ressource omniprésente mais extrêmement précieuse, qu'il est nécessaire de préserver afin que les générations futures puissent encore profiter d'une eau de qualité et d'un environnement sain. Protéger les ressources en eau, c'est protéger l'humanité.



**Administration
de la gestion de l'eau**

Grand-Duché de Luxembourg

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Administration de la gestion de l'eau, Tel : +352 24556-938
Email : communication@eau.etat.lu

L'Administration de la gestion de l'eau (AGE)

Depuis sa création en 2004, l'Administration de la gestion de l'eau (AGE), placée sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, a pour mission d'assurer une gestion durable et intégrée des ressources en eau au Luxembourg. Le travail de l'AGE, en collaboration avec un grand nombre de partenaires, comprend notamment la supervision de l'approvisionnement en eau potable, la surveillance et la protection des eaux de surface ainsi que des eaux souterraines et la gestion intégrée des risques d'inondation. L'AGE coordonne également la planification du traitement des eaux usées, s'occupe du volet des pollutions accidentelles des eaux, de la prévision des crues ainsi que des autorisations liées à l'eau. Une autre mission importante qui incombe à l'AGE consiste à représenter le Luxembourg, entre autres, au sein des commissions fluviales internationales et au niveau européen.